

Conseil d'école

du 28 juin 2012

Présents : Madame Michardière (adjointe au Maire de Pressigny), Monsieur Hamel (Maire de Gourgé), Monsieur Aubin (adjoint au Maire de Gourgé)

Les représentants de parents d'élèves : Mme Geoffrey, Mme Guilbot, M. Malvaud,.

Les enseignantes : Mme Arlot, Melle Gaillard.

Absents excusés : M Jacq, DDEN, Mme Marchet-Bodin, Mme Godard (Maire d'Aubigny), Mme Gautier,

1. Les effectifs de la rentrée 2012-2013

L'équipe enseignante ne change pas,

La maternelle : 19 TPS : 3 en cours d'année PS : 5 MS : 4 GS : 7

Le cycle 2 : 15 CP : 7 CE1 : 8

Le cycle 3 : 27 CE2 : 12 CM1 : 8 CM2 : 7

Effectif total : 61 élèves.

Malgré une disparité dans le nombre d'élèves par classe, il a été choisi de maintenir la répartition des enfants en classe de cycle pour l'unité des apprentissages. Il a été décidé par les enseignantes que les CE2 seraient pris en charge par la maîtresse de cycle 2 tous les jours pour travailler avec eux l'organisation raisonnée de la langue (grammaire, conjugaison) et la poésie.

La maîtresse de cycle 3 étant en congé de maternité à la rentrée, cette proposition sera faite à la personne remplaçante qui l'acceptera ou non, mais qui sera de toute façon mise en place au retour de Mme Garnier.

2. Le projet d'école

Bilan du projet d'école 2011-2012 : le bilan est positif avec un travail important sur l'expression orale à travers le théâtre et une découverte diversifiée des animaux à travers les arts.

Le projet d'école 2013-2016 est en cours d'élaboration.

Il s'articulera autour de plusieurs axes pour l'année 2012-2013 :

le maintien de la recherche d'une cohérence du RPI avec les rencontres et projets communs et la continuité du site internet

dans le cadre de la maîtrise de la langue, un travail autour de la poésie

dans le cadre de l'ouverture culturelle, un travail sur le temps et l'histoire

3. Activités réalisées

- depuis avril : une intervenante pour le théâtre une fois par semaine pour le cycle 3

- du 13 avril au 15 juin, 8 séances de sport à la Salle du Cébron, pour le cycle 2 et 3, 3 journées à la salle du Cébron. Les transports sont pris en charge par la Communauté de communes du Val de Thouet.

- vendredi 6 avril rencontre avec des cycles 1 et 2 à Gourgé autour du personnage d'Elmer,

- 19 avril : bibliothèque de Gourgé pour les maternelles

- 10 mai : rencontre USEP des maternelles avec à l'école d'Assais

- 11 mai : spectacle « Silences amusants d'un couple en blanc » dans le cadre du Festival AH à St Aubin Le Cloud

- 14 mai : représentation théâtrale « Persil et Ciboulette » dans le cadre du festival AH à la salle de Soulièvres d'Airvault

- 29 mai : rencontre cycle 1 et 3 à Pressigny sur le thème des pelages des animaux exploité selon des techniques plastiques ou des artistes

- 31 mai : rencontre CM2-6e au collège de Thenezay, l'après-midi avec le repas offert par le collège

- 1^{er} juin : rencontre USEP avec les écoles d'Assais et de La Peyratte à la salle du Cébron pour le cycle 3

- jeudi 7 juin = P'tit tour USEP au lac du Cébron avec les écoles d'Assais, la Ferrière, la Peyratte, et Thenezay pour le cycle 2

- 7 juin : défi lecture et maths CM2-6^e au collège de Thenezay et activités prévues pour les CE2 et CM1 avec les écoles de Thenezay, La Peyratte, La Ferrière, Assais-

- 14 juin : une animation Raconte-tapis lors de la troisième visite à la bibliothèque de Gourgé pour les maternelles

- 23 juin : fête des écoles avec un spectacle de théâtre mettant en valeur le travail effectué tout au long de l'année suivi des stands de jeux et d'un pique-nique partagé

- 25 juin : Raconte tapis à la bibliothèque de Gourgé animé par Mme Geoffrey.

- 26 juin : voyage commun aux deux écoles au zoo de Chizé avec des activités par des animateurs du site pour chaque classe

- 29 juin : liaison GS-CP

- 3 juillet : exposition des travaux des enfants de l'année scolaire écoulée

4. Les travaux et demandes.

Gourgé : 4 tables et 4 chaises

un switch pour la protection des ordinateurs

un crochet a été installé à l'une des portes de classes, il en faudrait un autre à l'autre porte

un vidéo-projecteur pour la classe de cycle 2

Pressigny : des nouveaux tableaux ont été installés

la pose d'une alarme incendie est prévue pendant l'été

5. Divers

Cantine de Gourgé.

L'école privée demande une révision des horaires de cantine. Les enseignantes pensent qu'il est trop tard en cette fin d'année pour mettre en place de nouveaux horaires à la rentrée et propose que les demandeurs organisent une réunion avec les différents partenaires (les APE, les représentants des parents d'élèves, les enseignants des deux écoles, le personnel de la cantine et la mairie) en début d'année scolaire. Les enseignantes se renseignent pour savoir s'il est possible de changer les horaires d'école pendant l'année scolaire.

Goûter du matin.

Suites aux interventions de l'infirmière scolaire à l'école et dans un souci de santé publique, les enseignantes ont décidé de ne pas conserver le goûter du matin dans les deux écoles, celui-ci étant déjà supprimé depuis longtemps dans beaucoup d'école.

Garderie.

Les résultats de l'enquête sur la garderie n'ont pas permis à la Mairie de faire ressortir des points communs à un nombre suffisant de familles. Les résultats étaient très partagés, rien n'a pu être enclenché.

La Mairie est en attente d'une réponse pour mettre en place un bâtiment pour une nouvelle garderie dans la partie en herbe à côté de la cour du bas. Elle étudie aussi une solution à faire valider par la Trésorerie pour le paiement de la cantine et de la garderie.

Suite à la demande au dernier Conseil d'école d'un parent sur la fermeture de l'école lors des intempéries, le Maire de Gourgé précise que la décision a été prise en commun avec les Maires et les directeurs des écoles publiques et privée et qu'il était entendu que la cantine ne fonctionnerait pas. La personne de la garderie devait accueillir les élèves. Il semble qu'il y ait eu un malentendu sur l'ouverture de la garderie. De façon à éviter d'autres désagréments si la situation se représente, il est décidé que le site de l'école fera une information aux familles précisant les conditions d'ouverture de la garderie.

La séance est levée.

Monsieur Le Maire de Gourgé

Madame Gaillard

Madame Le Maire d'Aubigny

Madame Arlot

Monsieur Le Maire de Pressigny